

*République du Niger*  
*Fraternité – Travail - Progrès*



Ministère de l'Agriculture

**CONCERTATION REGIONALE SUR LA SITUATION  
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL ET EN  
AFRIQUE DE L'OUEST  
Dakar (Sénégal), 28 au 30 Mars 2022**

**MARS 2022**

## Table des matières

1.Faits saillants sur la situation alimentaire & nutritionnelle.....	4
1.1 Rappel sur le déroulement de la campagne agricole d'hivernage 2021 .....	5
2. Résultats définitifs de la campagne agricole 2021/2022.....	7
2.1 Les productions agricoles définitives.....	7
2.2 Bilan céréalier ex-post 2020-2021 .....	11
2.2.1 Besoins de consommation humaine .....	11
2.2.2 Les disponibilités céréalières .....	11
2.3 Bilan céréalier révisé 2021/ 2022.....	12
2.3.1 Population au 30 avril 2022 et besoins de consommation humaine en céréales.....	12
2.3.2. Production nette disponible pour les céréales .....	12
2.3.3. Importations et aides alimentaires.....	12
2.3.4. Les Stocks .....	12
2.3.5. Les disponibilités céréalières .....	13
2.3.6 Le Bilan céréalier révisé.....	13
2.4 Bilan alimentaire révisé 2021/2022.....	14
3.Situation pastorale.....	16
3.1 Etat des pâturages et l'abreuvement pour le bétail (disponibilité et accessibilité aux ressources pastorales) ;.....	17
3.1.1 La situation actuelle du pâturage.....	17
3.1.2 Points d'eau et Abreuvement des animaux .....	18
3.1.3 Mouvements des animaux .....	18
3.1.4 Situation Sanitaires du cheptel .....	19
4. Situation nutritionnelle.....	20
4.1 Situation de la malnutrition aiguë globale (MAG).....	20
4.2 Prévalence de la MAG issue d'une enquête post récolte de l'année en cours dans les différentes régions .....	20
4.3 Situation de la prise en charge de la malnutrition .....	21
4.4 Situation des admissions de la malnutrition aigüe sévère des enfants .....	22
4.5 Situation des admissions de la malnutrition aigüe modérée des enfants et des femmes enceintes et allaitantes .....	23
5. Evolution des prix des produits agricoles, du bétail et dynamique des marchés .....	25
5.1. Analyse du niveau d'approvisionnement des marchés en céréales, tubercules, légumineuses et en bétail .....	25
5.1.1 Analyse du niveau d'approvisionnement des marchés en céréales, tubercules, légumineuses .....	25
5.2 Niveau des stocks céréaliers (publics, commerçants, et autres).....	26
5.3 Evolution des prix des produits agricoles et du bétail et leur comparaison par rapport à leur niveau de l'année passée à la même période et à la moyenne des cinq (5) dernières années. .	27
5.3.1 Evolution des prix des produits agricoles et leur comparaison par rapport à leur niveau de l'année passée à la même période et à la moyenne des cinq (5) dernières années. ....	27
5.3.2 Evolution des prix du bétail, la comparaison par rapport à leur niveau de l'année passée à la même période et à la moyenne des cinq (5) dernières années .....	28
5.4 Dynamique des flux au niveau des frontières (Niveau des importations et des exportations et leurs impacts sur prix locaux) .....	30
6. Résultats de l'analyse avec le Cadre Harmonisé (CH) de mars 2022 .....	31
6.1 Récapitulatif des preuves utilisées par résultat de la sécurité alimentaire et par groupe de facteurs contributifs.....	31
6.2 L'analyse critique des données utilisées, cas des zones dont les valeurs des indicateurs sont extrêmes .....	33

6.3 Répartition des zones analysées par phase de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (en périodes courante et projetée).....	33
6.4 Résultats cartographiques.....	34
6.5 Estimation des populations par phase de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en périodes courante et projetée .....	35
6.6 Comparaison des résultats de l'analyse de mars 2022 à ceux des cycles d'analyse de 2021 (février-mars et octobre-novembre) et justification des écarts.....	35
CONCLUSION .....	37
RECOMMANDATIONS.....	37

## 1. Faits saillants sur la situation alimentaire & nutritionnelle :

La campagne agropastorale 2021 a connu une installation normale, cependant elle a été marquée par des pauses pluviométriques assez longues avec comme conséquences les avortements de semis dans plusieurs localités. Il a été observé un arrêt brusque et imprévisible des précipitations en fin août et courant le mois de septembre, ce qui avec les infestations parasitaires ont fait envoler les espoirs de bonnes récoltes chez les producteurs.

Les productions agricoles définitives font ressortir des déficits aussi bien pour les céréales que les cultures de rente comparées à la campagne précédente et la moyenne quinquennale. Des productions qui n'ont nullement été à la hauteur des attentes des producteurs dans plusieurs localités du pays.

Au sortir de la campagne pastorale, la production fourragère en zone pastorale est jugée mauvaise et marquée par un déficit énorme au plan national. On déplore même l'existence de quelques poches nues par endroits. Il ressort de l'évaluation de la biomasse disponible fourrager (réel) évalué à 18 053 297 TMS. Le bilan fourrager global calculer en comparant les besoins globaux théoriques du cheptel résident des régions pendant les neuf mois dont les besoins sont évalués à 33 323 213 TMS fait ressortir un déficit fourrager global de l'ordre de 15 269 916 TMS soit 45,82% en plus des besoins des UBT.

La Malnutrition Aigüe Globale (MAG) et sévère (MAS) sont au-dessus du seuil élevé selon la classification de l'OMS. Aussi, la prévalence de la malnutrition chronique est supérieure au « seuil très élevée de 30% » fixé par l'OMS. Cette situation de malnutrition est beaucoup influencée par les facteurs tels que l'insécurité alimentaire aigüe et chronique, l'inadéquation de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, l'accès limité à l'eau potable et à l'assainissement, les facteurs socioculturels, les maladies....

Sur les marchés les niveaux de prix sont supérieurs à ceux de l'année passée et ceux de la moyenne des cinq dernières années pour les principaux produits (mil, sorgho, riz local, riz importé, niébé, arachide coque, souchet). Les hausses des prix observées se justifient principalement par plusieurs éléments tels que la mauvaise récolte enregistrée dans les grands bassins de production, le dysfonctionnement voire le ralentissement des flux entrants des produits consécutivement aux mesures de protection, la fermeture des frontières et les tracasseries routières, la baisse de la production dans les Etats du Nord Nigéria avec réduction des emblavures dans certaines zones de production (Zanfara, Adamawa, Gombé, Maiduguri, Niger,) pour cause d'insécurité civile.

Les marchés à bétail sont marqués par une tendance à la hausse des prix du bétail avec des variations entre 1% à 26 % selon les catégories. Cette tendance est observée pour les deux périodes de comparaison (comparée à l'année passée et à la moyenne de 5 ans passés). L'offre des espèces reste également significative et variable selon les marchés et les espèces.

L'analyse de l'insécurité alimentaire des ménages par l'outil Cadre Harmonisé fait ressortir pour la situation courante 21 zones en crise avec une population en phases 3 à 5 estimée à **3 334 338 personnes**. Pour la période projetée ce sont 34 zones qui seront en crise pour **4 402 406 personnes**.

## 1.1 Rappel sur le déroulement de la campagne agricole d'hivernage 2021

La campagne agricole d'hivernage 2021 a démarré à partir de la deuxième décennie du mois de Mai. Ce qui a permis d'effectuer des semis partiels de mil au niveau de 46 villages des régions de Dosso et Tahoua. Avec la régularité des précipitations au cours des mois de juin et juillet, les semis se sont poursuivis jusqu'à la troisième décennie de juillet dans toutes les régions exceptées celles de Maradi, de Niamey et de Zinder qui ont bouclé leurs semis dès la deuxième décennie de juillet.

L'installation de la présente campagne a été marquée par des pauses pluviométriques assez longues avec comme conséquences les avortements de semis dans plusieurs localités. Ainsi au 31 juillet 2021, ce sont 12 972 villages des 13 046 villages agricoles qui ont semé soit 99 %. Cependant quelques 74 villages n'ont pas bouclé leurs semis à cette date contre 106 villages en 2020. On peut dire qu'en termes de couverture pour la campagne agricole d'hivernage 2021, 58 % des semis sont intervenus au cours des mois de Mai et juin contre 62 % en 2020 et 77% en 2019. Comme on peut le constater, la campagne d'hivernage 2021 a accusé un retard sur le plan du parachèvement des semis, néanmoins l'installation de la campagne a été jugée normale.

Au 30 septembre 2021, les céréales et les légumineuses présentent des stades de développement variables avec la maturité du mil observée dans plusieurs régions suivie d'un début de récolte. Dans les zones qui ont connu des retards de semis, l'intensité des précipitations au cours du mois de juillet et les ruptures des pluies en fin août et courant mois de septembre, ont entraîné un dessèchement des cultures. C'est ainsi que 6 430 villages ont été déclarés déficitaires où la campagne agricole ne sera pas bonne, principalement pour cause de sécheresse, grêle, attaques des ravageurs et arrêt précoce des pluies.

Sur le plan des infestations, la campagne agricole d'hivernage 2021 a été caractérisée par une pression parasitaire plus forte que celle de la campagne précédente (157.027 ha déclarés infestés contre 88.369 ha en 2020), mais reste néanmoins relativement supérieure à la moyenne des dix dernières années (140.254 ha infestés).

Ainsi, à la faveur des bonnes conditions pluviométriques qui ont prévalu dans certaines zones du pays, certains ravageurs se sont multipliés, occasionnant par endroits des dégâts localisés aux cultures et contre lesquels d'importants efforts de surveillance et de lutte ont été mis en œuvre. S'agissant de la menace acridienne au cours du mois de septembre, aucune équipe de prospection n'a été déployée sur le terrain. La situation acridienne est calme, néanmoins les conditions écologiques sont favorables à la vie et à la reproduction du criquet dans les aires d'habitats traditionnels du fait des précipitations enregistrées. La densité de la végétation varie de faible à moyenne par endroit et verte et/ou en reverdissement dans les endroits ayant reçus des précipitations ou des écoulements d'eau.

Sur le plan des inondations, malgré les dispositions prises par le Gouvernement du Niger suite aux inondations de la campagne 2020, les fortes précipitations du mois de juillet ont engendré d'importants dégâts et des pertes en vies humaines. Les dégâts causés ont concerné les habitations, les infrastructures hydrauliques, les jardins maraîchers, les champs de culture et des pertes sur le cheptel.

Sur le plan alimentaire, la situation est apaisée malgré l'épuisement des stocks paysans et la hausse des prix constatée. Les actions d'atténuation menées par l'Etat et ses partenaires (vente des céréales à prix étudiés et la distribution gratuite ciblée) ont permis à court terme, d'accroître la disponibilité des vivres auprès des ménages.

## 2. Résultats définitifs de la campagne agricole 2021/2022

### 2.1 Les productions agricoles définitives

Les évaluations définitives faites au plan agricole font ressortir les résultats suivants :

- Pour le groupe des céréales : **2 146 706** tonnes pour le mil, **1 207 237** tonnes pour le sorgho, **5 681** tonnes pour le maïs, **4 015** tonnes pour le fonio et **22 397** tonnes pour le riz pluvial. Il convient d'ajouter à cette production du riz, la production des Aménagements Hydro-Agricoles (AHA) qui est de **111 659** tonnes et **5520** tonnes de blé.
- Pour le groupe des cultures de rente, elles sont de l'ordre de **1 656 054** tonnes pour le niébé, **518 784** tonnes pour l'arachide, **84 675** tonnes pour le sésame, **52 044** tonnes pour le souchet, **41190** tonnes pour le voandzou, et **95 149** tonnes d'Oseille.

#### a. Comparaison des productions céréalières 2021-2022 avec les résultats prévisionnels

**Tableau 1 :** Comparaison des productions céréalières définitives **2021-2022** avec les résultats prévisionnels

ANNEES	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Céréales
Résultats provisoires 2021	2 180 188	1 240 300	6 328	131 610	4123	3 562 549
Résultats définitifs 2021	2 146 706	1 207 237	5 681	134 056	4015	3 497 696
Variation %	-2%	-3%	-10%	2%	-3%	-2%

Source : DS/MAG 2022

**Commentaire :** Conformément au tableau 1 ci-dessus, la production céréalière définitive 2021-2022 est estimée à 3 497 696 tonnes, soit une baisse de 2 % par rapport aux estimations prévisionnelles. Les causes de cette baisse de la production sont principalement liées aux conditions agro météorologiques telle que la sécheresse. Il faut rappeler ici que la fin de la saison a été marquée par un arrêt brusque et imprévisible des précipitations en fin août et au cours du mois de septembre dans plusieurs localités du pays. En plus des séquences sèches on a assisté à des infestations parasitaires (mineuse de l'épi du mil) et les foreurs de tiges dans plusieurs localités.

#### b. Comparaison des productions céréalières 2021/2022 à celles de 2020/2021 et la moyenne des cinq (5) dernières années

**Tableau 2:** Comparaison des productions céréalières définitives 2021-2022 avec celles de 2020-2021 et la moyenne des 5 dernières années

ANNEES	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Céréales
Définitifs_2020	3508903	2132295	6419	115095	5673	5768385
Définitifs_2021	2146706	1207237	5681	134056	4015	3497696
Moyenne (16- 20)	3662361	1975719	6411	112714	6088	5763293
Taux de croissance 2021/2020	-39%	-43%	-11%	16%	-29%	-39%
Taux de croissance 2021/Moy (16-20)	-41%	-39%	-11%	19%	-34%	-39%

Source : DS/MAG 2022

**Commentaire :** la production céréalière globale de la campagne agricole d'hivernage est estimée à 3 497 696 tonnes. En comparaison avec les productions de la campagne 2020 évaluée à 5 768 385 tonnes on observe une baisse de 39 %. Ceci dénote un niveau de déficit assez élevé

*au cours des cinq dernières années. Les niveaux de production sont en baisse pour toutes les cultures exceptés pour le riz car principalement produit au niveau des aménagements hydroagricoles. Ce sont des baisses de 11%, 29%, 39% et 43% qui sont observées respectivement pour le maïs, le fonio, le mil et le sorgho. Par ailleurs les niveaux de production sont en baisse pour ces cultures par rapport à la moyenne quinquennale.*



c. Comparaison des productions céréalières (globales) par habitant 2021-2022 à celles de 2020-2021 et à la moyenne des 5 dernières années

Tableau 3 : Comparaison des productions céréalières (globales) par habitant 2021-2022 à celles de 2020-2021 et à la moyenne des 5 dernières années

ANNEES	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Céréales
2020	146	89	0,27	4,80	0,24	241
2021	86	48	0,23	5,38	0,16	140
Moyenne (16-20)	166	89	0,29	5,08	0,28	261
Taux de croissance (2021/2020)	-41%	-46%	-15%	12%	-32%	-42%
Taux de croissance (2021/Moy(16-20))	-48%	-46%	-21%	6%	-41%	-46%

Source : DS/MAG 2022

**NB :** les productions sont exprimées en kilogramme

**Commentaire :** Pour une population estimée au 30 Avril 2022 à 24 907 985 habitants, la production céréalière per capita est de 140 kg, Cette production par habitant est en baisse de 42 % et 46 % respectivement par rapport à celle de 2020 et la moyenne quinquennale. Ces baisses qui sont enregistrées concernent toutes les céréales excepté le riz et elles le sont par rapport aux deux périodes de comparaison. Cependant les baisses les plus importantes concernent le mil et le sorgho.

d. comparaison des productions de rente 2021-2022 avec les résultats prévisionnels

Tableau 4 : Comparaison des productions de rente 2021-2022 avec les résultats prévisionnels

ANNEES	Niébé	Arachide	Sésame	Souchet	Voandzou	Oseille	Gombo
Prévisionnels 2021	1826226	546280	84943	65243	41023	93505	24180
Définitifs 2021	1656054	518784	84675	52044	41190	95149	23972
Variation (%)	-9%	-5%	-0,32%	-20%	0,41%	2%	-1%

Source : DS/MAG 2022

**Commentaire :** A l'instar de la production céréalière, les productions définitives des principales cultures de rente comparées aux estimations prévisionnelles sont en baisse pour tous les produits à l'exception de l'oseille. Il est observé une stabilité pour le voandzou. Tout comme les céréales cette baisse des productions définitives par rapport aux prévisions est due aux mauvaises conditions agro météorologiques ayant prévalu en fin août et tout le long du mois de septembre.

e. Comparaison des productions de rente 2021-2022 avec celles de 2020-2021 et la moyenne des 5 dernières années

**Tableau 5: Comparaison des productions de rente 2021-2022 avec celles de 2020-2021 et la moyenne des 5 dernières années.**

ANNEES	Niébé	Arachide	Sésame	Souchet	Voandzou	Oseille	Gombo
2020	2629772	593669	88189	46240	55570	136342	86846
2021	1656054	518784	84675	52044	41190	95149	23972
Moyenne (16- 20)	2263662	529196	78321	42045	43195	85708	103101
Taux de croissance 2021/2020	-37%	-13%	-4%	13%	-26%	-30%	-72%
Taux de croissance 2021/Moy (16-20)	-27%	-2%	8%	24%	-5%	11%	-77%

Source : DS/MAG 2022

**Commentaire :** Au regard de la mauvaise fin de saison de la campagne agricole d'hivernage 2021, Les productions obtenues des cultures de rente sont en baisse considérable comparées à celles de 2020. Pour ces cultures se sont des baisses de production qui sont observées lorsque comparées aussi bien à l'année 2020 et à la moyenne quinquennale. Les baisses les plus importantes comparées à l'année passée concernent le gombo (72%), le niébé (37%), l'oseille (30%), le voandzou (26%). La production du souchet reste en hausse tant par rapport à 2020 que la moyenne des cinq dernières années avec respectivement 13% et 27%. Au niveau du bassin de production de ladite culture les ruptures des pluies n'ont pas été longues et la culture a pu boucler son cycle.

## 2.2 Bilan céréalier ex-post 2020-2021

### 2.2.1 Besoins de consommation humaine

Les besoins de consommation de la population sont calculés sur la base de la norme de consommation humaine issue de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Agricoles (ECVMA) de 2014, donnée par l'INS. (170,9 kg/personne/an pour le mil, le sorgho, le maïs et le fonio, 20,4 kg/personne/an pour le riz et 7,46 kg/personne/an pour le blé).

Les besoins sont calculés sur la base des besoins de consommation humaine (4 762 276 tonnes) et les stocks finaux (230 382 tonnes), soit 4 992 658 tonnes.

### 2.2.2 Les disponibilités cérésières

Elles sont obtenues en ajoutant à la production cérésièrre disponible (4 481 398 tonnes), le solde des stocks (247 560 tonnes) et les importations (652 569 tonnes). Les disponibilités cérésières sont établies à 5 381 527 tonnes.

La balance entre les disponibilités cérésières et les besoins de consommation humaine dégage un excédent de 1 325 284 tonnes, soit une disponibilité apparente par personne et par an de 264 Kg comme l'indique le tableau ci-après.

**Tableau 6: Bilan céréalier ex-post 2020-2021**

Postes	Riz	Blé	Mil+Sorgho+Maïs+Fonio	Total
<i>Population au 30/04/2021</i>				<b>23 959 931</b>
1 - Disponibilité	553 167	4 578	4 936 566	5 494 312
- Production brute	115 093	4347	5 653 289	5 772 729
- Production nette	74 810	2 826	4 805 296	4 882 932
- Stocks Initiaux	478 357	1752,795	131 270	611 380
o Paysans	1290,84	31,47	94 812	96 134
o Commerçant	472 245	1721,3	23323	497 289
o PAM	4821		3 397	8 218
o Public			9 739	9 739
2 - Besoins	624 915	179 296	4 188 447	4 992 658
- Norme de consommation	20,4	7,46	170,9	198,76
Consommation Humaine	488 783	178 741	4 094 752	4 762 276
- Stocks finaux	136 133	555	93 694	230 382
o Paysans	62	0	61 257	61 319
o Autres	136 070	555	32 438	169 063
3 - Excédents(+) ou Déficits(-)	-71 748	-174 717	748 119	501 654
4 - Solde Import/Export	715 315	70 934	37 381	823 630
Importations commerciales	715 315	70 934	37 381	823 630
- Aides prévues	0	0	0	0
5 - Excédents (+) ou Déficits (-)	643 567	-103 783	785 500	1 325 284
6 - Disponibilité Apparente/hbt/an=kg/hbt	53	3	208	264

Source : DS/MAG 2022

## 2.3 Bilan céréalier révisé 2021/ 2022

### 2.3.1 Population au 30 avril 2022 et besoins de consommation humaine en céréales

#### 2.3.1.1 Population au 30 avril 2022

La population concernée est actualisée au 30 avril de l'année qui suit, la projection au 30 avril 2022 donne une population estimée à **24 907 985 habitants**.

#### 2.3.1.2 Besoins de consommation humaine

Les besoins sont calculés sur la base des besoins de consommation humaine (**4 950 711 tonnes**) et les stocks finaux (**324 541 tonnes**), soit **5 275 252 tonnes**.

### 2.3.2. Production nette disponible pour les céréales

La production céréalière nette est estimée à **2 949 817 tonnes**, elle est obtenue après déduction des pertes et semences qui sont de 35% pour le riz et le blé et 15% pour les céréales sèches (mil, sorgho, maïs et fonio). Elle se compose comme l'indique le tableau n°7.

*Tableau 7 : Estimation de la production céréalière disponible*

Postes	Riz	Blé	Mil+Sorgho+Maïs+Fonio	Total
<b>Production disponible</b>	<b>299 706</b>	<b>7 411</b>	<b>3 321 176</b>	<b>3 628 293</b>
- <b>Production brute</b>	134 056	5520	3 363 639	<b>3 503 215</b>
- <b>Production nette</b>	87 136	3 588	2 859 093	<b>2 949 817</b>

*NB : la production de riz est composée des productions pour les deux saisons au niveau des aménagements hydro agricoles de l'ONAHA, soit 111 659 tonnes et celles de cultures pluviales estimée à 22 397 tonnes.*

### 2.3.3. Importations et aides alimentaires

*Tableau 8 : Estimation Importations et aides alimentaires*

Postes	Riz	Blé	Mil+Sorgho+Maïs+Fonio	Total
<b>Importations commerciales</b>	827 757	70 361	83 948	982 066
<b>Aides prévues</b>	0	0	0	0

### 2.3.4. Les Stocks

Ces stocks sont constitués de :

- Stocks paysans constitués par le reliquat de la production de la campagne agricole 2020 sont estimés à 446 959 tonnes
- Stocks commerçants : 223 850 tonnes ;
- Stocks PAM : 6235 tonnes
- Stocks publics (OPVN) : 1 431 tonnes

### 2.3.5. Les disponibilités céréalières

Elles sont obtenues en ajoutant à la production céréalière disponible (2 949 817 tonnes), le solde des stocks (678 475 tonnes) et les importations (982 066 tonnes). Les disponibilités céréalières sont établies à 4 610 358 tonnes.

### 2.3.6 Le Bilan céréalier révisé

Le bilan est calculé sur la base de la production pluviale disponible, les importations, les aides, les stocks au niveau des commerçants, dont leur sommation donne les disponibilités céréalières. La différence entre ces disponibilités céréalières et les besoins de consommation humaine donne le bilan céréalier net révisé. La balance entre les disponibilités céréalières et les besoins de consommation humaine dégage un déficit de **664 894** tonnes, soit une disponibilité apparente par personne et par an de **185 Kg** comme l'indique le tableau ci – après.

**Tableau 9 : Bilan céréalier révisé**

Postes	Riz	Blé	Mil+Sorgho+Maïs+Fonio	Total
Population au 30/04/2022				24 907 985
<b>1 - Disponibilité</b>	299 706	7 411	3 321 176	3 628 293
- Production brute	134 056	5520	3 363 639	3 503 215
- Production nette	87 136	3 588	2 859 093	2 949 817
- Stocks Initiaux	212 569	3823,0	462 083	678 475
o Paysans	4281	0	442 678	446 959
o Commerçant	206 072	3823,0	13955,5	223 850
o PAM	2217		4 019	6 235
o Public			1 431	1 431
<b>2 - Besoins</b>	732 368	186 719	4 356 166	5 275 252
- Norme de consommation	20,4	7,46	170,9	198,76
Consommation Humaine	508 123	185 814	4 256 775	4 950 711
- Stocks finaux	224 245	905	99 391	324 541
o Paysans	321	6	67 700	68 027
o Autres	223 924	899	31 691	256 514
<b>3 - Excédents(+) ou Déficits(-)</b>	-432 662	-179 308	-1 034 989	-1 646 959
<b>4 - Solde Import/Export</b>	854 618	66 030	76 984	997 632
Importations commerciales	827 757	70 361	83 948	982 066
- Aides prévues	0	0	0	0
<b>5 - Excédents (+) ou Déficits (-)</b>	395 095	-108 947	-951 041	-664 893
<b>6 – Disponibilité Apparente/hbt/an=kg/hbt</b>	45	3	137	185

*Source : DS/MAG 2022*

## 2.4 Bilan alimentaire révisé 2021/2022

Le bilan alimentaire est élaboré à partir d'un certain nombre de données sur les produits suivants :

- Les céréales sèches produites au cours de l'année ;
- Les céréales issues des cultures irriguées ;
- Les productions des cultures irriguées ;
- Les produits animaux (viandes et autres produits dérivés) ;
- Les produits de la pêche

**Tableau 10 : Tableau synthèse du bilan alimentaire**

Spécifications	Quantité (kg/an)	Apports calorique (Kcal/jr)	Protéines	Lipides	Qté/jrs	% total	Taux
		Kcal/jour	G/jour	G/jour	Gr/jour		Autosuffisances
1-Céréales	210	1 761	46	13	575	55%	92%
2-Racines et tubercules	53	130	1	0	146	4%	99%
3- Oléagineux	24	274	12	24	67	9%	100%
4-Légumineuses	70	598	38	3	190	19%	100%
5-Huiles végétales	6	149	-	17	17	5%	49%
6-Fruits	9	5	0	0	25	0%	92%
7- Poissons	2	4	1	0	6	0%	91%
8- Légumes	156	89	3	1	429	3%	105%
9-Sucre et miel	21	152	0	-	57	5%	84%
10- Viandes et Abats	5	22	3	1	15	1%	97%
11-Lait	0	0	0	0	0	0%	0%
12- Œufs	0	0	0	0	0	0%	0%
13-Boissons	0	0	0	-	1	0%	0%
14-Stimulants et épices	1	0	0	-	3	0%	0%
15. Divers	0	-	-	-	0	0%	0
	0		-	-	0	0%	
<b>Total</b>	<b>559</b>	<b>3 184</b>	<b>103</b>	<b>59</b>	<b>1 385</b>	<b>1</b>	<b>97%</b>

<i>Productions Végétales</i>	61%	92%	94%	97%	68%	96%
<i>Productions Animales</i>	29%	4%	5%	3%	32%	4%
<i>SOMME (1;2;3;4)</i>	55%	87%	93%	96%	61%	91%
<i>PNFL</i>	-	-	-	-	-	-
	0%	0%	0%	0%	0%	0%

### 3. Situation pastorale

Le bilan fourrager national est calculé en comparant les besoins alimentaires du cheptel résident sur le territoire national pendant les neuf (09) mois que dure la saison sèche et les apports fourragers constitués de productions fourragères disponibles. En fonction des campagnes, il peut être déficitaire, excédentaire ou en état d'équilibre.

Pour la campagne pastorale 2021-2022, un bilan fourrager a été établi au niveau de 58 départements et les cinq arrondissements communaux de Niamey.

L'établissement du bilan fourrager tient compte de deux données fondamentales :

La production fourragère, abstraction faite de toutes les déperditions, donc la production fourragère totale disponible évaluée en tonne de matière sèche ;

L'appréciation des effectifs du cheptel (en nombre de têtes et en UBT) résidant sur le territoire national au cours de 9 mois que dure la saison sèche, ainsi que de leur besoin alimentaire pendant cette période.

Tableau 11 : Bilan fourrager actuel

<i>Régions</i>	<i>Total Disponible (TMS)</i>	<i>Besoins UBT séjournant (TMS)</i>	<i>Ecart (TMS)</i>	<i>Taux de couverture des besoins fourragers (%)</i>
<b>Agadez</b>	936 059	880 904	55 155	106,26%
<b>Diffa</b>	977 488	4 060 248	-3 082 760	24,07%
<b>Dosso</b>	1 656 449	2 477 339	-820 890	66,86%
<b>Maradi</b>	3 006 391	4 620 187	-1 613 796	65,07%
<b>Tahoua</b>	4 190 810	6 620 184	-2 429 374	63,30%
<b>Tillabéri</b>	2 448 816	6 818 231	-4 369 415	35,92%
<b>Zinder</b>	4 823 135	7 608 250	-2 785 115	63,39%
<b>Niamey</b>	14 149	237 871	-223 722	5,95%
<b>Niger</b>	<b>18053297</b>	<b>33323213</b>	<b>-15 269 916</b>	<b>54,18%</b>

Source : DDP/ MEL 2022

Au sortir de la campagne pastorale 2021 le disponible fourrager (réel) était évalué à 18 053 297 TMS. Sur cette base, le bilan fourrager global calculer en comparant les besoins globaux théoriques du cheptel résident des régions pendant les neuf mois dont les besoins sont évalués à 33 323 213 TMS fait ressortir un déficit fourrager global de l'ordre de 15 269 916 TMS soit 45,82% en plus des besoins des UBT.

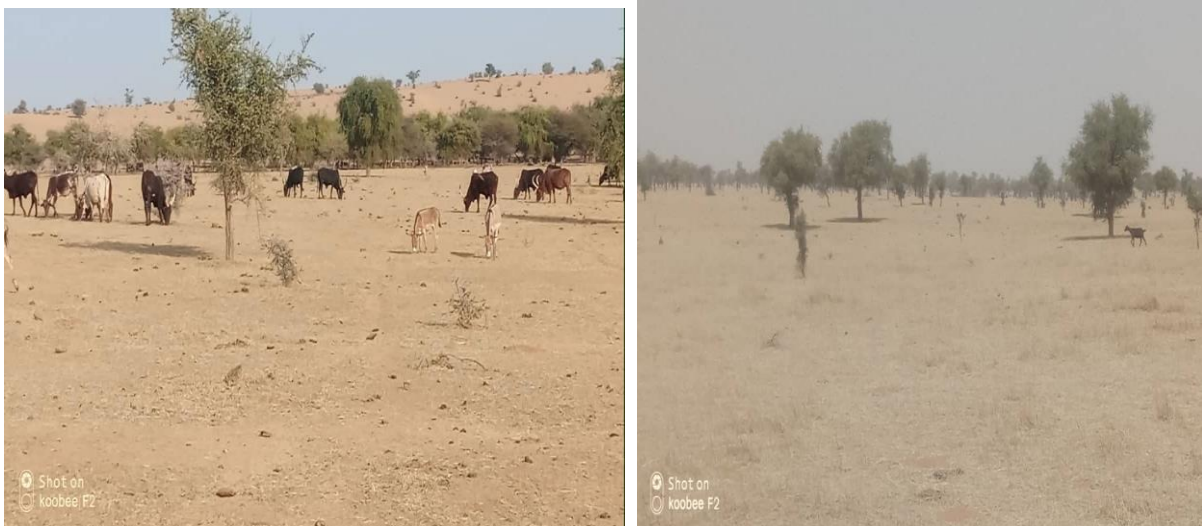


### 3.1 Etat des pâturages et l'abreuvement pour le bétail (disponibilité et accessibilité aux ressources pastorales) ;

#### 3.1.1 La situation actuelle du pâturage

Au cours de ce mois de Mars 2022, la situation pastorale est caractérisée par un épuisement progressif du stock fourrager au niveau de plusieurs zones du pays. Elle varie en fonction des départements de passable à bon. A cela s'ajoute la hausse des prix des aliments complémentaires et l'inaccessibilité de certaines zones stratégiques de repli des animaux comme la forêt classée de Baban rafi, le Parc du W et les bordures de la Komadougou yobé et le Lac Tchad pour cause d'insécurité et de certaines aires aménagées pour causes de mises en défend.

Aussi les quelques zones ou existe un peu de disponible fourrager sont soumis à l'effet conjugué de plusieurs phénomènes (Ramasseurs de la paille, l'alimentation des animaux et les intempéries (vents, termites, piétinement des animaux et feux de brousse). Ces facteurs combinés accentuent la dégradation de ces ressources pastorales. Cette situation commence déjà à éprouver les éleveurs et leurs animaux.



**Figure 1** : Situation de la paille résiduelle dans le Département de Bermo (région de Maradi)

### 3.1.2 Points d'eau et Abreuvement des animaux

L'abreuvement des animaux s'effectue aussi bien au niveau des eaux de surface (mares permanentes, les chapelets d'eau des affluents (Gorouol, Dargol, Sirba) et la vallée du fleuve Niger) qu'au niveau des points d'eau souterrains (puits, forages, et stations de pompage) en zone pastorale qu'en zone agricole sur l'ensemble du territoire National. Cette situation pousse les éleveurs à parcourir des longues distances pour abreuver les animaux rendant un peu plus difficiles les conditions de vie des éleveurs et leurs animaux.



Figure 2 : abreuvement des animaux à Tassara

### 3.1.3 Mouvements des animaux

Les mouvements des éleveurs et leurs animaux sont relativement stables au niveau de plusieurs départements. La plus grande partie des éleveurs locaux sont au niveau de leur terroir d'attache après un séjour dans les zones de cultures et les autres sont toujours en zone agricole pour profiter des résidus agricoles.

A Tahoua, des fortes concentrations d'animaux sont observées dans certaines communes frontalières du Nigeria ou les éleveurs d'origine nigériane affluent pour cause d'insécurité (Bangui dans le département de Madaoua, Alléla et Bazaga) dans le département de Konni et dans les communes de Tajaé, Bagaroua, Illéla, Takanamatt et Afalla en zone agricole. En zone pastorale, les animaux sont concentrés au Sud de la commune de Azeye, autour des forages de Tofaminir, Inargane, Lambaydia, à l'Est de Tamaya, le Nord, Sud et Ouest du département de Tchintabaraden, la zone Est et Sud du département de Tillia, la zone Ouest et Nord -Ouest du département de Tassara et autour des gros villages du département de Tassara.

A Maradi, des concentrations des éleveurs sont observées autour des grands marchés en zone agricole (kornaka, Sabon Machi, Guidan roumdji, Mayahi, Tchadoua, Gazaoua, Tessaoua, Mai jirgui, Mai yara, Dan dadi etc) et en zone pastorale autour des points d'eau : Akadaney, Tiguitou, Orobommo, et réserves stratégiques (Ranch, Réserve de Gadabeji).

A Zinder, les éleveurs locaux sont au niveau de leur terroir d'attache après un séjour dans les zones de cultures. Des concentrations sont observées autour des mares encore actives notamment les mares de Issoufour, Kalkaloua, Gassafa, Diguelawel, etc dans le département de Gouré. Il faut aussi noter l'arrivée des transhumants dans les communes d'Alakoss et de Kellé. A belbédji on note l'arrivée des éleveurs des départements voisins (Aderbissinat, Tanout, Dakoro, et Bermo).

A Tillabéri, on signale la présence de plusieurs groupes d'Eleveurs venus du Mali dans la commune de Tondikandia (zone d'Attaloga, Boukou, Kossey et Gounizé).

#### **3.1.4 Situation Sanitaires du cheptel**

La situation sanitaire est calme en dehors de quelques foyers de maladies suspectés au niveau des quelques départements. Il s'agit des cas de foyers de PPCB, PPR et Pasteurellose gros et petits ruminants dans les départements de Torodi, Téra, Abala Bankilaré. On a observé des cas isolés de suspicion de pasteurellose (gros et petits ruminants), la clavelée et la fièvre aphteuse dans le département de Fillingué et la PPR dans le département de Bankilaré.

## 4. Situation nutritionnelle

### 4.1. Situation de la malnutrition aiguë globale (MAG)

Selon les résultats des enquêtes SMART 2021 la situation nutritionnelle est préoccupante. La Malnutrition Aigüe Globale (MAG) et sévère (MAS) sont au-dessus du seuil élevé selon la classification de l’OMS. Aussi, la prévalence de la malnutrition chronique est supérieure au « seuil très élevée de 30% » fixé par l’OMS.

Certains facteurs tels que l’insécurité alimentaire aigue et chronique, l’inadéquation de l’alimentation du nourrisson et du jeune enfant, l’accès limité à l’eau potable et à l’assainissement, les facteurs socioculturels, les maladies (le paludisme, la diarrhée ou les Infections Respiratoires Aigües (IRA)...), l’insuffisance d’accès aux soins et aux services sociaux en particulier pour les femmes et les enfants contribuent à accentuer la situation.

### 4.2. Prévalence de la MAG issue d’une enquête post récolte de l’année en cours dans les différentes régions

Pour l’année 2021, la prévalence de la malnutrition aigüe globale (MAG) chez les enfants de moins de cinq (5) ans est de 12,5% au plan national. Cette situation place le Niger au rang des pays à prévalence élevée conformément au seuil de classification de la malnutrition selon l’OMS (10%). Une tendance quasi similaire apparait entre les résultats de l’année et ceux des années 2020 et, 2019, avec respectivement 12,7% et 10,7%. Selon les seuils de l’OMS quatre régions (Agadez, Maradi, Tahoua et Zinder) ont une prévalence élevée et la région de Diffa présente une prévalence très élevée. Cette année, seule la région de Maradi a connu une augmentation légère de la malnutrition. Cependant, on note des disparités d’une région à une autre. La plus forte prévalence a été enregistrée dans la région de Diffa (16,1% %) et la plus faible à Niamey (6,4%). Comparée aux résultats de 2020, les tendances sont en baisse pour le niveau national mais aussi pour la plupart des régions à l’exception de Tillabéri qui a connu une légère hausse.

La prévalence de la malnutrition aiguë sévère au niveau national est estimée à 2,7% contre 2,6% en 2020, 2,7% en 2019 et 3,2% en 2018. Certaines régions notamment, Agadez, Diffa, Maradi, Tahoua et Zinder se distinguent avec des prévalences de MAS supérieures à 2%.

REGION	MAG	MAS
AGADEZ	12	2.4
DIFFA	16.1	2.2
DOSSO	6.4	1.3
MARADI	14,4	3.8
TAHOUA	13,2	2.1
TILLABERI	9.0	1.6
ZINDER	14.3	3.7
NIAMEY	8.7	1.1
NATIONAL	12.5	2.7

### 4.3. Situation de la prise en charge de la malnutrition

#### Évolution des centres de prise en charge (augmentation, diminution, rupture d'intrants à quelle période, taux de couverture, etc.)

En vue de rapprocher les populations des services de santé et d'impulser leurs utilisations l'Etat s'est donné comme objectif la construction des nouveaux centres de santé(CSI) ou la transformation des cases de santé en centre de santé intégré. La disponibilité des programmes de réhabilitation suit donc l'ouverture de ces centres. C'est ainsi que le pays compte 1322 CRENAS à la fin de l'année 2021 ,1475 CRENAM et 51 CRENI. Notons que la réduction des centres de prise en charge (CRENAM) à partir 2018 est due au fait que le PAM ne fournit plus d'intrants dans trois régions à savoir Agadez, Dosso et Niamey. Il faut aussi signaler la fermeture de certains centres pour cause d'insécurité ou d'agent non qualifié (cas de certains CRENAS).

La gestion de ces centres reste souvent problématique à cause du « turn over » des agents et la disponibilité des intrants. Le pays a connu des ruptures d'intrants avec le problème de financement connu en 2018 et qui a conduit à une réduction de la cible pour les MAM (enfants et Femmes). Le pays a connu aussi des difficultés liées à la disponibilité et la mise en place des intrants au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2021, cette situation s'est stabilisée au niveau national mais reste toujours instable au niveau de certains centres.

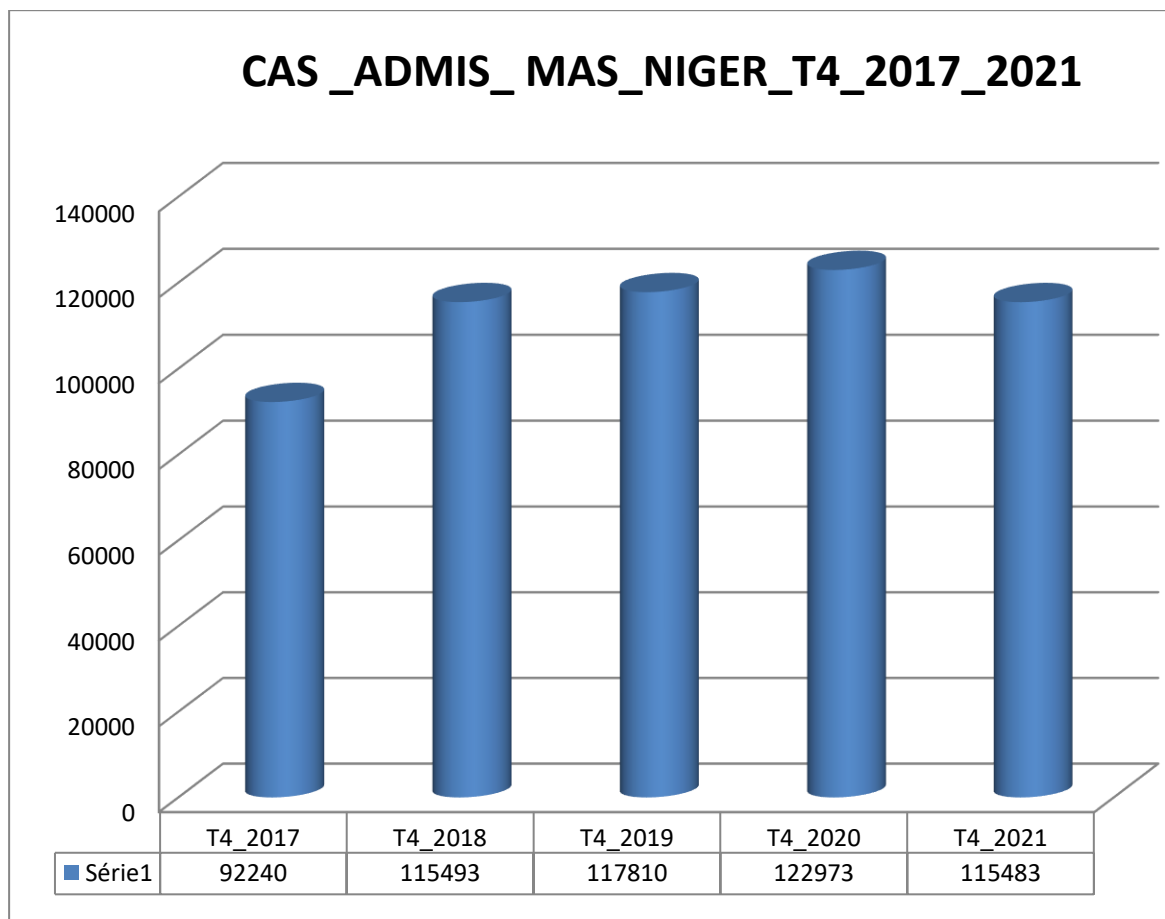
**Tableau : 12 Evolution des Centres de prise en charge de 2017 à 2021**

	<b>2 017</b>	<b>2 018</b>	<b>2 019</b>	<b>2 020</b>	<b>2 021</b>
<b>CRENAS</b>	1 050	1 249	1 180	1 228	1 322
<b>CRENAM</b>	1 813	1 241	1 236	1 316	1 475
<b>CRENI</b>	46	50	51	51	51

**Source : DN/ MSP**

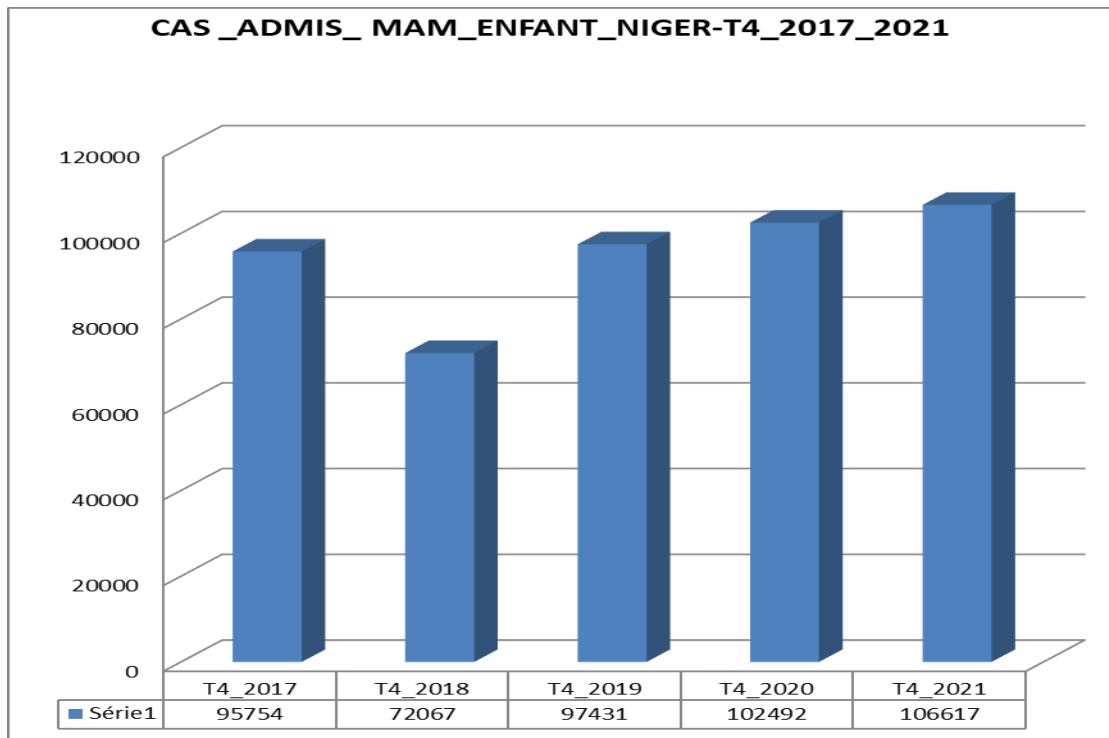
#### 4.4. Situation des admissions de la malnutrition aigüe sévère des enfants

Il ressort une évolution en dents de scie des admissions MAS par rapport au quatrième trimestre pour la même période des cinq dernières années. Ces données résultent des complétudes allant de 89% pour le T4 2018 à 98.7% pour le T4 2021.



#### 4.5. Situation des admissions de la malnutrition aigüe modérée des enfants et des femmes enceintes et allaitantes

La même tendance s’observe au niveau des CRENAM. Cependant il faut signaler que les enfants pris en charge appartiennent à la tranche d’âge 6-23 mois. L’augmentation des cas en 2021 peut s’expliquer par la prise en charge au niveau de la région d’Agadez et la disponibilité des intrants.



La prise en charge des FEFA a considérablement baissé à partir de 2018 passant de (54626 cas) en 2017 à 34285 en 2018, cela est dû à la réduction de la cible qui ne prend en compte que les femmes enceintes. L’augmentation des cas en 2021 peut s’expliquer par l’élargissement de la prise en charge à la région d’Agadez et la disponibilité des intrants.

CAS\_ADMIS\_MAM\_FEFA\_NIGER-T4\_2017\_2021





## **5. Evolution des prix des produits agricoles, du bétail et dynamique des marchés**

### **5.1. Analyse du niveau d’approvisionnement des marchés en céréales, tubercules, légumineuses et en bétail**

#### **5.1.1 Analyse du niveau d’approvisionnement des marchés en céréales, tubercules, légumineuses**

Les marchés suivis sont cette année, faiblement approvisionnés en produits alimentaires de base du fait de la mauvaise récolte en lien avec la campagne d’hivernage 2021. Il s’agit néanmoins d’une situation générale observée au niveau du Bénin, du Nigéria et du Burkina Faso et qui a conduit ces Etats à prendre des mesures de protection et ou d’imposition de taxe pour décourager l’importation et l’exportation vers les pays voisins. En plus les produits en provenance du Mali n’arrivent plus du fait des sanctions de la CEDEAO imposées sur ce pays. L’offre est en générale faible pour tous les produits céréaliers et de rentes mais plus prononcée, pour le maïs en raison des mesures de restrictions au niveau des sources d’approvisionnement (Benin, Burkina Faso). Toutefois, ce niveau d’approvisionnement des marchés demeure en baisse par rapport à l’année passée et à la moyenne de cinq (5) dernières années à cause de l’insécurité civile qui sévit dans la partie Nord du Nigeria (Maiduguri, Adamawa, Gombé, Zanfara) et le Sud-Est du Niger (N’Guigmi, Bosso) entraînant du coût, la réduction des superficies emblavées, principales sources d’approvisionnement et la faible production dans certaines localités de grande production.

Selon les acteurs de marché, les difficultés liées à l’approvisionnement des marchés cette année sont entre autres :

- Mauvaise récolte (mil, sorgho et niébé) dans certaines zones de grande production en lien avec les inondations et les attaques des ravageurs et autres maladies parasitaires ;
- Les restrictions d’importation des produits céréaliers comme le maïs du Bénin et du Burkina ;
- Les sanctions de la CEDEAO sur le Mali,
- Les taxes imposées pour décourager l’exportation au Bénin.

L’état d’approvisionnement extérieur à travers les importations des céréales en provenance des pays voisins (notamment le Benin et le Burkina Faso), reste timide avec les mesures de restriction ou d’augmentation de Taxe pour décourager les importations. L’état d’approvisionnement en provenance du Nigeria connaît aussi un ralentissement en raison de l’insécurité grandissante dans la partie frontalière avec le Niger.

- Le taux de change (FCFA/Naira) demeure en faveur des importateurs nigériens des céréales et des exportateurs nigériens des produits de rente vers les principaux marchés du nord – Nigéria.

## 5.2 Niveau des stocks céréaliers (publics, commerçants, et autres)

Globalement le niveau des stocks en produits alimentaires des commerçants est relativement très faible voire inexistant pour certains produits sur les marchés. Il est à noter que les stocks des produits céréaliers locaux et produits de rente comme le niébé sont en baisse par rapport à ceux de l'année dernière à la même période, à cause de la cherté des produits, consécutive au déficit enregistré cette année dans la plupart des zones de productions, ce qui ne permet pas aux principaux commerçants de reconstituer leurs stocks jusqu'à leur niveau optimal conformément aux normes saisonnières. Seul le riz importé a, un niveau de stock moyennement satisfaisant.

Dans la région de Tillabéri, la faiblesse des niveaux de stocks céréaliers est beaucoup plus accentuée du fait de la persistance de l'insécurité dans les zones des trois frontières. Les quelques rares véhicules qui fréquentent les marchés sont pris d'assaut et n'arrivent même pas à couvrir la demande selon les acteurs au niveau des marchés de la région de Tillabéri.

Au niveau de Niamey, les grossistes affirment détenir des stocks moyens qui avec l'allure de la demande institutionnelle et la demande sur les marchés risque dans un futur proche d'avoir un impact sur la disponibilité des produits. Toutefois pour les tubercules, les stocks sont qualifiés de bons sur les marchés visités.

Le niveau des stocks est également en baisse pour le mil, le sorgho, le maïs, le niébé, l'arachide et le sésame sur l'ensemble des marchés suivis par rapport aux niveaux de l'année dernière et la moyenne quinquennale. Les stocks institutionnels sont aussi faibles comparativement à leur niveau habituel. Quant aux stocks communautaires, ils sont quasiment nuls à cause de la mauvaise campagne agricole 2021 enregistrée cette année. Les produits maraichers sont cependant très abondants sur les marchés notamment la pomme de terres, la patate douce, les choux et manioc constituant ainsi une source stratégique pour combler la demande en céréales.

Les principales difficultés liées aux stocks cette année sont :

- Mauvaise récolte dans certaines localités de grande production entraînant une faible disponibilité des céréales ;
- Les difficultés d'approvisionnement en céréales (mil, maïs, sorgho) suite aux restrictions d'exportations.
- Les coûts de transports élevés.

### 5.3 Evolution des prix des produits agricoles et du bétail et leur comparaison par rapport à leur niveau de l'année passée à la même période et à la moyenne des cinq (5) dernières années.

#### 5.3.1 Evolution des prix des produits agricoles et leur comparaison par rapport à leur niveau de l'année passée à la même période et à la moyenne des cinq (5) dernières années.

**Tableau 13: variation des prix des produits agricoles**

	févr-22	Ect annuel	Ect 5 ans
Mil	300	17%	31%
Sorgho	278	16%	29%
Mais	292	16%	32%
Riz Local	423	-3%	14%
Riz Importé	490	0%	4%
Niébé	580	52%	59%
Arachide coque	504	16%	27%
Oignon	384	36%	17%

Source : SIMA\_ fev 2022

En général sur les marchés du pays la situation des prix est caractérisée par une hausse importante et généralisée par rapport à la moyenne annuelle et quinquennale. A titre illustratif sur le plan national, le mil, sorgho, maïs, riz importé, niébé, arachide coque ont connu une hausse de 17%, 16%, 16%, 0%, 52% et 16% respectivement par rapport à leurs niveaux de l'année passée à la même période. Comparativement à la moyenne quinquennale à la même période, la situation se présente comme suit : 31%, 29%, 32%, 4%, 59% et 27% respectivement pour le mil, sorgho, maïs, riz importé, niébé et l'arachide.

Cette importante hausse des prix se justifie principalement par :

- La mauvaise récolte enregistrée dans les grands bassins de production suites aux inondations, pressions parasitaires et l'arrêt précoce des pluies,
- Le dysfonctionnement voire le ralentissement des flux entrants des produits consécutivement aux mesures de protection, la fermeture des frontières et les tracasseries routières,
- La hausse de prix de transport induites par les détours et au rallongement des axes d'approvisionnement (notamment pour le mil, le maïs et le sorgho) engendrés par l'insécurité civile ;
- La baisse de la production dans les Etats du Nord Nigéria avec réduction des emblavures dans certaines zones de production (Zanfara, Adamawa, Gombé, Maiduguri, Niger,) pour cause d'insécurité civile.

La situation détaillée des prix des principales céréales se trouve consignée dans le tableau suivant.

### 5.3.2 Evolution des prix du bétail, la comparaison par rapport à leur niveau de l'année passée à la même période et à la moyenne des cinq (5) dernières années

#### ❖ Prix moyens du gros bétail

Les prix moyens des animaux de la catégorie du gros bétail suivis sur les différents marchés à bétail sont en hausse comparativement à la moyenne obtenue en février 2021 et à la moyenne des cinq dernières années. Les hausses observées varient entre 6% et 26% au cours des deux périodes analysées. Les prix moyens des bovins relevés au cours du mois de février par rapport à janvier 2022 sont en hausse pour toutes les catégories. En effet ce sont de légère baisse ou une stabilité (entre 0.4 % et 5%). Pour le groupe des camelins, entre le mois de février et janvier, les niveaux des prix affichent une hausse pour le chameau de différents âges et la chamelle de plus de 5 ans (0.4% à 7%). Cependant il s'agit d'une baisse (-2%) pour la chamelle de 3 à 5 ans.

**Tableau 14: Prix des catégories du gros bétail**

	Taureau	Taurillon	Vache	Génisse	Chameau		Chamelle	
					(3 -5ans)	+ 5an	(3 -5ans)	+ 5an
Moyenne Février - 2022	312 064	182 185	198 243	160 061	200 016	334 612	182 678	270 291
Moyenne Janvier- 2022	310 791	180 533	192 695	152 628	199 212	321 998	186 610	252 869
Moyenne Février- 2021	282 294	165 486	173 640	144 603	169 224	288 188	163 543	230 912
Moyenne 5ans	265 907	155 542	160 974	133 301	162 393	265 097	159 916	214 500
<b>Var Fév-22/Janv -22</b>	<b>0,4 %</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>	<b>5%</b>	<b>0,4%</b>	<b>4%</b>	<b>-2%</b>	<b>7%</b>
<b>Var Fév_22/Fév_21</b>	<b>11%</b>	<b>10%</b>	<b>14%</b>	<b>6%</b>	<b>18%</b>	<b>16%</b>	<b>12%</b>	<b>17%</b>
<b>Var Février_22/Moyenne 5ans</b>	<b>6%</b>	<b>17%</b>	<b>23%</b>	<b>20%</b>	<b>23%</b>	<b>26%</b>	<b>14%</b>	<b>26%</b>

Source : SIMB /MEL 2022

#### ❖ Prix moyens des petits ruminants.

Les prix moyens des catégories des petits ruminants ont évolué à la hausse par rapport aux deux périodes de comparaison. On relève par rapport au niveau enregistré en février 2021, par rapport à février 2022 des hausses variant entre 8% pour les autres catégories des ovins et 10% pour la brebis de plus d'un an. Le prix moyens des catégories des caprins sont également en hausse comparé au moins passé et le mois de février 2021.

**Tableau 15: Prix des catégories des petits ruminants**

	Bélier		Brebis		Bouc		Chèvre	
	moins de 1 an	Plus de 1 an	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Moyenne Février - 2022	34 133	70 681	27 062	41 828	16 091	33 621	16 166	27 848
Moyenne Janvier- 2022	33 219	68 111	26 144	40 272	15 815	33 350	15 840	27 551
Moyenne Février- 2021	31 678	65 686	25 072	38 115	14 979	29 587	14 891	25 738
Moyenne 5ans	28 211	58 853	22 516	35 107	13 545	27 387	13 752	23 586
Var Fév-22/Janv -22	3%	4%	4%	4%	2%	1%	2%	1%
Var Fév_22/Fév_21	8%	8%	8%	10%	7%	14%	9%	8%
Var Février_22/Moyenne 5ans	21%	20%	20%	19%	19%	23%	18%	18%

Source : SIMB /MEL 2022

❖ **Terme de l'échange.**

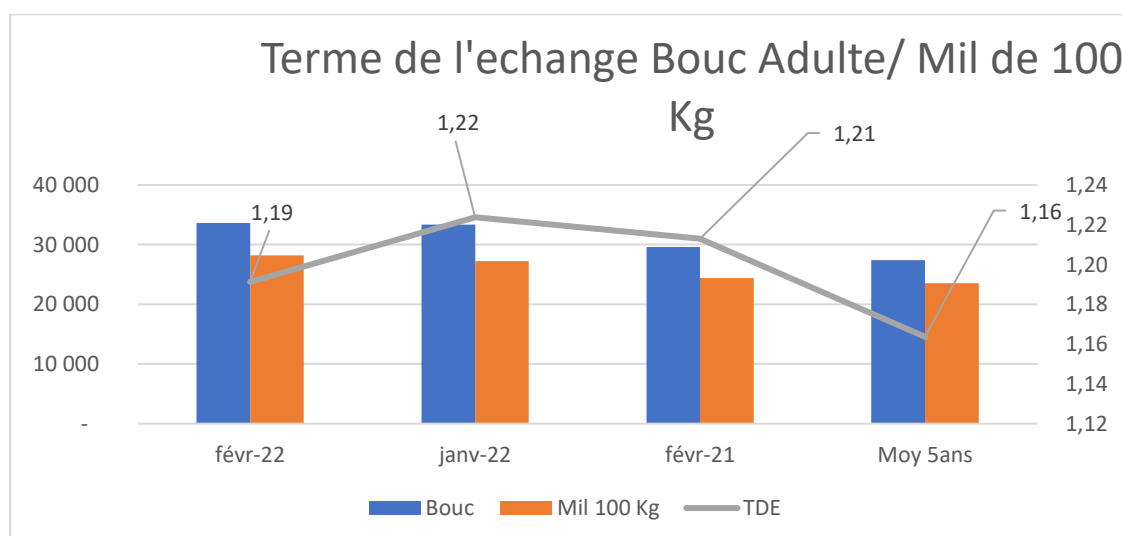
Les termes d'échange sont variables selon les régions et les marchés à bétail. Ils restent favorables aux éleveurs sur l'ensemble du Territoire au cours des mois de février et janvier 2022. Ces termes de l'échange Bouc/Mil restent également favorables aux éleveurs au plan national aussi bien en 2021 et en comparant à la moyenne quinquennale.

**Tableau 16: Niveau des termes de l'échange**

	Bouc	Mil 100 Kg	TDE
févr-22	33 621	28 222	1,19
janv-22	33 350	27 252	1,22
févr-21	29 587	24 391	1,21
Moy 5ans	27 387	23 535	1,16

Source : SIMB /MEL 2022

Graphique N°2 : Evolution des termes de l'échange



#### **5.4 Dynamique des flux au niveau des frontières (Niveau des importations et des exportations et leurs impacts sur prix locaux)**

Les flux internes des céréales se déroulent normalement par rapport à leur niveau habituel en cette période. Ils sont très actifs entre les zones de bonne production céréalières et les marchés de consommation et sont constitués essentiellement du maïs, du sorgho et du mil. Les flux transfrontaliers sont constitués des importations des produits agricoles (mil, maïs, sorgho et riz importé) et de tubercules et produits maraichers en provenance des pays voisins (Benin, Burkina et Nigéria). Les flux se poursuivent mais sont très timides en particulier avec le Bénin, Burkina Faso et le Mali avec les mesures de restrictions. Les quantités habituellement observées varient selon les produits et la source. En effet, si habituellement le maïs importé du Nigéria dominait les flux transfrontaliers, la fermeture des frontières avec le Nigeria a permis de diversifier la source pour cette céréale. En réponse à la fermeture des frontières, la stratégie développée par les commerçants nigériens a consisté à approvisionner les marchés transfrontaliers comme Illéla, Mai Adoua, Maigatari et autres à partir desquels les commerçants étrangers pourront s'approvisionner. Cette stratégie se poursuit actuellement malgré l'ouverture des frontières et réduits les tracasseries pour les commerçants.

Les flux des produits de rente restent aussi normaux, excepté celui du niébé et de l'arachide dont le niveau des exportations a fortement diminué à cause de la mauvaise production. Cette baisse des exportations s'explique par la dépréciation continue du taux d'échange Naira/FCFA et la stratégie développée qui consistait à s'approvisionner sur les marchés transfrontaliers.

## 6. Résultats de l'analyse avec le Cadre Harmonisé (CH) de mars 2022

Les présents résultats sont issus des analyses nationales qui se sont déroulées du 07 au 12 Mars 2022 à Dosso. Avant ces assises, un atelier d'inventaire des données existantes a été organisé du 1 au 5 mars 2022. Avant le démarrage de l'analyse, les données et leurs sources inventoriés ont été partagés en plénière et un rappel sur les notions essentielles du CH et les nouveautés apportées à la nouvelle version 2.0 du manuel aux membres de la Cellule Nationale d'Analyse, ont été assurés.

Les analyses ont été menées par les cadres nationaux sous la facilitation des coaches nationaux et régionaux.

Plusieurs experts ont participé aux différents travaux d'analyse :

88 experts représentant les structures suivantes ont pris part à ces travaux d'analyse :

- ✓ Services techniques de l'Etat : (DNPGCA niveau national et régional, Membres GTI) ;
- ✓ Institutions du SNU : FAO, PAM, UNICEF, MSF
- ✓ Institution régionale CILSS : CRA
- ✓ ONGs internationales: ACF, FEWS NET, CONCERN, Save the Children; ACTED
- ✓ ONGs nationales : CAPAN, AREN, MORIBEN, CROIX ROUGE, MPCR, ORCONI, KARKARA GOULBI, RBM

### 6.1 Récapitulatif des preuves utilisées par résultat de la sécurité alimentaire et par groupe de facteurs contributifs

Le cycle d'analyse de mars 2022 est caractérisé par une disponibilité acceptable des données requises pour dérouler le Cadre Harmonisé. Le Niger a disposé des données plus récentes pour certaines zones sur la consommation alimentaire (DPME, DS), et sur la nutrition (MAG issue de l'enquête SMART rapide et la médiane MAG soudure). Le proxy intégré est disponible pour toutes les zones.

Les indicateurs issus de l'enquête sites sentinelles de Novembre 2021, sur trois (3) résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence) ont été utilisés,

Des informations sur les facteurs contributifs relatifs aux conditions d'exposition aux risques et vulnérabilité et aux quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité) ont été fournies.

Le tableau suivant résume la situation des données utilisées pour les analyses du CH

**Tableau 17 : Situation des données utilisées pour les analyses du CH**

<i>Résultats de la Sécurité Alimentaire</i>	<i>Preuves directes</i>	<i>Preuves indirectes</i>
Consommation alimentaire	<ul style="list-style-type: none"><li>• SCA (Enquête sites sentinelles Octobre–Novembre 2021)</li><li>• HDDS (idem)</li><li>• HHS (idem)</li><li>• rCSI (idem)</li><li>• DS et DPME (HEA : OA Février 2022)</li></ul>	Proxy calorique intégré
Évolution des moyens d'existence	ISAM (Enquête sites sentinelles Octobre–Novembre 2021)	

---

Etat nutritionnel	MAG (P/T), (SMART rapide, Février 2022), MAG (Médiane soudure)	MAG (Médiane soudure)
Mortalité	Non disponibles	

---



<i>Facteurs contributifs</i>	<i>Preuves</i>
Dangers et vulnérabilité :	Chocs, feux de brousse, Insécurité civile, Maladies, etc.
Disponibilité alimentaire :	Variation de productions, Taux de couverture de besoin en céréales, niveau d'approvisionnement céréales (appréciation qualitative), Bilan fourrager
Accès aux aliments :	Variation des prix, TDE, indice de richesse
Utilisation des aliments et l'eau	Accès à l'eau, taux d'admission, MDO, Taux de morbidité
Stabilité	Stocks alimentaires, Calendrier saisonnier

## 6.2 L'analyse critique des données utilisées, cas des zones dont les valeurs des indicateurs sont extrêmes

Les données utilisées pour analyser les résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont essentiellement issues des analyses d'économie des ménages - HEA (déficit de survie et déficit de protection des moyens d'existence), le proxy intégré ; les données nutritionnelles (la MAG issue de l'enquête SMART rapide, MAG médiane soudure).

Cependant, le proxy intégré n'a pas été pris en compte lors du phasage de la consommation alimentaire dans 14 zones, car sa valeur étant inférieure à 1000.

Des valeurs extrêmes sur le DPME et DS ont été notifiées à Mainésoroa (urgence en période courante) ; situation contextualisée avec les facteurs contributifs et les indicateurs sites sentinelles.

Quant à la zone de Madarounfa, aucun DS ni de DPME. Le profil (12 ans) devant être mis à jour. Les indicateurs issus de l'enquête sites sentinelles de Novembre 2021, sur les résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence) ont été utilisées, en prenant garde de les contextualiser lors d'interprétation et de phasage

Des facteurs contributifs ont été utilisés pour renforcer les analyses : il s'agit des données collectées par les dispositifs d'informations des ministères sectoriels nationaux : (rapports de suivi et d'évaluation de la campagne agropastorale ainsi que de suivi de la situation pastorale, rapport données ressources en eau, prix des denrées, fonctionnement des marchés, insécurité, assistances alimentaires, évolutions des admissions MAS etc.).

## 6.3 Répartition des zones analysées par phase de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (en périodes courante et projetée)

**Pendant le processus d'analyse CH cycle de Mars 2022, soixante-quinze (75) zones ont été analysées sur l'ensemble du territoire. Il en ressort des résultats provisoires que :**

- **Pour la situation courante (Mars-Avril-Mai 2022) :**

Vingt une (21) zones sont en crise (phase 3) et une zone en urgence (Département d'Abala en phase 4). Il a été **identifié 3 334 338 personnes** en insécurité alimentaire sévère dont **220720 personnes** en urgence alimentaire.

Ces personnes sont réparties dans toutes les régions avec une forte concentration dans 21 départements dont l'insécurité alimentaire sévère affecte au moins 20% de leurs populations. Il s'agit des départements de : **Bosso, Diffa, Maine soroa, N'Guigmi dans la Région de Diffa ; Bermo, Guidan Roundji et Madarounfa dans la Région de Maradi ; Tchintabaraden et Tilia dans la Région de Tahoua ; Abala, Ayorou, Banibangou, Bankilaré, Gothèye,**

## Filingué, Téra, Ouallam, Say, Tillabéri et Torodi dans la Région de Tillabéri, Damagaram Takaya dans la région de Zinder

La situation alimentaire actuelle des ménages dans ces zones est préoccupante et caractérisée par une consommation alimentaire pauvre et faiblement diversifiée, un début de mise en œuvre des stratégies négatives comme la vente des avoirs productifs et des déséquilibres entre le poids et la taille au niveau des enfants.

### ▪ Pour la situation alimentaire projetée en juin-Juillet- août 2022

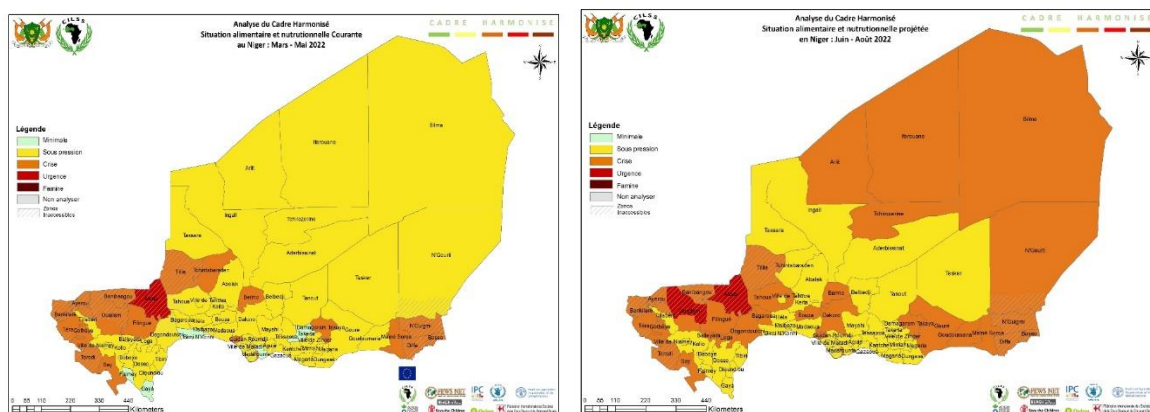
La situation projetée coïncide avec la période de soudure, la prévalence de l'insécurité alimentaire pourrait persister au niveau sévère ou crise et urgence avec une augmentation du nombre de départements et de la proportion des personnes touchées.

Sur un total de 75 zones analysées, 34 seraient en crise (Phase 3) et Deux (2) zones en urgence (Phase 4). Il a été identifié **4 402 406** personnes en insécurité alimentaire sévère dont 425 805 personnes en urgence alimentaire.

Les départements qui pourraient vivre cette insécurité alimentaire avec au moins 20% de leurs populations sont affectées sont: **Arlit, Bilma, Iférouane, Tchirozérine ( Région d'Agadez), Diffa, Maine soroa, Bosso, N'Guigmi, Goudoumaria, N'Gourti, ville de Diffa ( région de Diffa), Dogondoutchi, Loga (Région de Dosso), Bermo, Dakoro, Guidan Roumdji, Madarounfa (Région de Maradi), , Bouza, Tahoua, Tillia ( Région de Tahoua), Abala, Ayorou, Banibangou, Balleyara, bankilaré, Filingué, Gothèye, téra, Say, Ouallam (accessible et inaccessible), tillabéri et Torodi ( Région de Tillabéri).**

Par ailleurs, Il faut également noter que pour la période Mars-Avril-Mai 2022, environ 6 296 720 personnes sont en situation « sous pression » c'est-à-dire que ces personnes ont une consommation alimentaire minimale et ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation négatives irréversibles. Ce nombre pourrait passer à environ 7 313 342 personnes pendant la période de soudure (juin –Juillet-août 2022) si des dispositions idoines ne sont pas prises.

## 6.4 Résultats cartographiques



Cartes 1 : Situation courante et projetée CH\_mars 2022

## 6.5 Estimation des populations par phase de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en périodes courante et projetée

Durant la période courante, Il a été **identifié 3 334 338 personnes** en insécurité alimentaire sévère dont **220 720 personnes** en urgence alimentaire.

Ces personnes sont réparties dans toutes les régions avec une forte concentration dans 21 départements cités ci haut, dont l'insécurité alimentaire sévère affecte au moins 20% de leurs populations. Par ailleurs, Il faut également noter que pour la période Mars-Avril-Mai 2022, environ 6 296 720 personnes sont en situation « sous pression » c'est-à-dire que ces personnes ont une consommation alimentaire minimale et ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation négatives irréversibles

En période projetée, Il a été identifié **4 402 406 personnes** en insécurité alimentaire sévère dont 425 805 personnes en urgence alimentaire.

Environ 7 313 342 personnes seraient en sous pression pendant la période de soudure (juin – Juillet-août 2022) si des dispositions idoines ne sont pas prises.

## 6.6 Comparaison des résultats de l'analyse de mars 2022 à ceux des cycles d'analyse de 2021 (février-mars et octobre-novembre) et justification des écarts.

**Tableau 18 : Estimation des populations par région mars 2021**

Région	Population totale en Ph 3 à 5 (courante : Mars-Avril-Mai 2021)	Population totale en Ph 3 à 5 (projetée : Juin-Juillet-Août 2021)
Agadez	40 648	54 255
Diffa	148 628	190 753
Dosso	80 414	167 004
Maradi	328 725	428 628
Niamey	27 181	54 362
Tahoua	259 427	359 906
Tillabéri	522 717	686 506
Zinder	213 475	367 723
Total	1 621 213	2 309 137

Source: SAP\_2022

**Tableau 19 : Estimation des populations par région mars 2022**

Région	Population totale en Ph 3 à 5 en situation courante (mars-avril-mai_2022)	Population totale en Ph 3 à 5 en situation projetée (juin-juillet-août_2022)
Agadez	79 401	131 052
Diffa	186 251	230 116
Dosso	312 895	476 346
Maradi	424 608	640 318
Niamey	140 068	168 082
Tahoua	599 282	852 776
Tillabéri	996 726	1 215 629
Zinder	595 106	708 087
Total	3 334 338	4 402 406

En période courante la population a varié d'environ 105 % par rapport à Mars 2021.

De même qu'en période projetée, la population seraient augmentée de 2 093 269 personnes par rapport à la période de Juin-Aout 2021.

Cette dégradation de la situation s'explique du fait de :

La baisse importante des productions agropastorales (Production céréalière en baisse de 39%, déficit fourrager de 46% des besoins du cheptel résident)

La persistance de l'insécurité civile avec comme conséquences des déplacements des populations abandonnant ainsi certains de leurs moyens d'existence, la fermeture et/ou la perturbation de beaucoup des marchés entraînant des difficultés de ravitaillement et d'animation de ces marchés -

Les difficultés de la mobilité du bétail et d'accessibilité à certaines zones de pâturage ; -

Des hausses des prix atypiques des denrées alimentaires dans toutes les zones.

## CONCLUSION

La campagne agropastorale a connu une installation normale à tardive globalement. Les pluies ont été plus ou moins régulières jusqu'en fin juillet mais hélas les ruptures des pluies en fin août et courant mois de septembre, ont entraîné un dessèchement des cultures. Les séquences sèches observées au cours de la saison couplée aux attaques des ravageurs sur les cultures ont engendré des déficits de production agricole dans la majorité des départements du pays.

La situation du pâturage se traduit par un amenuisement progressif du disponible fourrager sur l'ensemble des parcours pastoraux. Cette situation est consécutive au déficit important observé à la fin de la saison, la pression animale, le ramassage abusif de la paille, et les feux de brousse

Concernant les marchés les prix restent toujours en hausse, une situation qui résulte de la mauvaise récolte de la campagne agricole, l'insécurité civile, les restrictions sur les échanges transfrontaliers tout ceci exacerbent des incertitudes sur le fonctionnement des marchés locaux et contribuera à la détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle et les moyens d'existence.

Au plan nutritionnel la situation reste toujours préoccupante avec une prévalence de la malnutrition aiguë globale au-dessus du seuil minimal.

Les résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë des ménages avec l'outil cadre harmonisé fait ressortir des zones avec des populations en situation d'insécurité alimentaire (phase 3 et pire) en hausse comparées aux analyses faites en novembre 2021 et celles de mars 2021

## RECOMMANDATIONS

### A l'endroit de l'Etat et de ses partenaires :

- ❖ Faciliter la transhumance transfrontalière par la sensibilisation et la mise à disposition des documents de voyage aux transhumants.
- ❖ Mettre à jour certains profils HEA pour avoir des données actualisées et améliorer les analyses outcome ;
- ❖ Assister les populations en phase crise et urgence par des programmes de transfert monétaire, des ventes à prix modérés et d'aides alimentaires gratuites pour leur garantir une consommation alimentaire acceptable et protéger leurs moyens d'existence ;
- ❖ Assurer les interventions de prévention et de prise en charge de la malnutrition ; Surveiller et entreprendre des actions de résilience en faveur des populations en insécurité alimentaire notamment pour les populations en phase « sous pression » et « minimale » pour protéger leurs moyens d'existence ;
- ❖ Initier des actions de développement dans certaines zones, pour renforcer la résilience des communautés

**A l'endroit du CILSS :**